

NEWSLETTER N°1_Janvier 2022

A destination de l'ensemble des commerçants et artisans de Brioude Sud Auvergne

Notre chèque cadeau
« *Mon réflexe achat* »,
un atout fort
pour le commerce local



Depuis le 21 septembre dernier, le territoire communautaire dispose d'un système de **chèques cadeaux locaux**, destinés aux particuliers, aux salariés des Comités d'entreprises, associations, collectivités..., **dépensables exclusivement chez les commerçants et artisans adhérents au dispositif.**

Aujourd'hui, vous êtes **96 commerces à accepter les CKDO** comme moyen de paiement sur le territoire, ce qui permet de proposer **un large et attractif panel d'idées cadeaux** : repas, soins esthétiques ou capillaires, vêtements, bijoux...

Cette diversité nous a permis de réaliser un très bon chiffre de vente pour les fêtes de fin d'année : **nous avons vendus plus de 4400 CKDO pour une valeur de 50 080 €.**

Cette valeur va maintenant être dépensée dans les commerces adhérents et c'est autant d'argent qui ne partira pas sur Internet ou hors territoire !

Fort de ce succès, nous envisageons différentes opérations de communication au cours de 2022 et une nouveauté...



Le chèque cadeau *Mon réflexe achat*, un outil commercial au service des commerces de proximité est amené à durer. Des CKDO de 10 € sont en vente **toute l'année** à l'**Office de Tourisme, du Commerce et de l'Artisanat** et dans 3 points de vente : **Perle de fromages, Station Esso, Pro & Cie** (pour des commandes personnalisées, contacter votre Manager).

Les adhésions au dispositif peuvent être faites toute l'année sur simple demande. Pour toute information, n'hésitez pas à contacter votre manager (07.62.79.23.04; manager@brioudesudauvergne.fr). Elle pourra également vous rencontrer au fil de ses tournées.

